

Rapport alternatif par le BDF – Feuille de route pour la rédaction du rapport

Mars 2011

Cadre

En octobre 2010, le BDF annonçait qu'il rédigerait un rapport alternatif sur la situation de vie des personnes handicapées en Belgique. Il s'entourera pour ce faire de l'expertise de ses associations membres.

Les conseils consultatifs de personnes handicapées des niveaux fédéral, régionaux et communautaires ont également été sollicités pour participer à la démarche. Ils ont confirmé qu'ils apporteront aussi leur connaissance de la situation.

En janvier 2011, à l'occasion de l'AG du BDF, le Directeur de l'International Disability Alliance, Stéfan Trömel, a fait une présentation claire des attentes de l'ONU par rapport au rôle des structures représentatives des personnes handicapées dans le cadre du prochain exercice de rapportage de la situation en Belgique.

Le BDF a reçu énormément de marques de soutien pour cet exercice. Il est à présent temps de le préparer, de l'annoncer, de l'alimenter et de le suivre, concrètement.

Aspects du dossier

1. participants
2. méthode de travail
 - a. réunions de travail, récolte d'informations et rédaction.
 - b. calendrier
 - c. communication

1. participants

Remarque préliminaire : face aux nombre d'acteurs (25 interlocuteurs ; 20 associations et 5 conseils d'avis) et compte tenu de la longueur de l'exercice (environ 18 mois), il faut une clarté, une continuité et une cohérence qui puissent assurer la réussite du projet : « qui fait quoi » est essentiel à déterminer du début à la fin de ce projet. Le secrétariat du BDF insiste pour que tout changement lui soit communiqué dans les plus brefs délais.

- a. associations membres du BDF :
 - 1. la participation aux réunions organisées par le BDF : 1 ou plusieurs personnes à désigner et à communiquer au BDF → le BDF fera une liste de distribution « réunions »
 - 2. la récolte des informations : 1 seule personne par association transmet une réponse intégrée au BDF. Cependant , pour assurer un suivi à toute période, un « tandem » est à communiquer au secrétariat → le BDF fera une liste de distribution « récolte d'informations »
 - 3. rôle : voir point 2. «méthode de travail »

- b. conseils consultatifs de PH :
 - 1. la participation aux réunions : les Présidents et/ou personnes désignées à communiquer au BDF → le BDF fera une liste de distribution « réunions »
 - a. situation de la Flandre : quel est l'interlocuteur du BDF ? Pas de réponse du Gouvernement flamand. Proposition du CSNPH : les associations membres flamandes du BDF représenteront la région flamande
 - 2. la récolte d'informations : 1 seule personne par conseil transmet une réponse intégrée au BDF . Cependant , pour assurer un suivi à toute période, un « tandem » est à communiquer au secrétariat → le BDF fera une liste de distribution « récolte d'informations »
 - 3. rôle : voir point 2. «méthode de travail »

- c. Le secrétariat du BDF
 - 1. Olivier Magritte et Véronique Duchenne, par mail (info@bdf.belgium.be) ou par téléphone (02/509.83.58 – 02/509.84.21)
 - 2. rôle : voir point 2. «méthode de travail »

- d. International Disability Alliance

Compte tenu des bonnes relations entre le BDF et l'IDA , le secrétariat veillera à solliciter l'IDA pour une relecture ou au besoin un soutien d'avis et de conseil sur le travail de rapportage du BDF

2. méthode de travail

Durant la période à venir (évaluée approximativement à 18 mois¹), et avec l'objectif de déposer le rapport alternatif à l'ONU durant le dernier trimestre de l'année 2012, les participants seront engagés dans une procédure de travail rigoureuse et constructive : réunions d'informations, d'alimentation de la réflexion et dégagement de positions communes, récoltes d'informations, rédaction de projets successifs et document définitif, en ce compris recommandations, pour l'ONU se succéderont.

Il sera procédé de la manière suivante et selon un calendrier ci-après défini.

i. le secrétariat envoie la semaine du 21 mars une lettre

1. aux responsables des associations et aux présidents des conseils
2. les invitant à une réunion explicative du processus le 7 avril
3. leur précisant qu'ils peuvent être accompagnés
4. leur demandant de renseigner le BDF sur les personnes de contact (principal et suppléant quels seront les contacts du BDF pour la participation aux réunions d'une part, la récolte d'info d'autre part
5. des annexes d'information (rapport de l'intervention de Stefan Trömel du 24.01.2011 à l'AG) et de travail (voir ci-après : « tableau de bord », « questionnaire de travail » et « calendrier ») seront jointes

ii. réunions d'information et de travail :

1. le 7 avril 2011 :
 - a. mise à niveau de l'info et consignes de travail. Explicitation
 - i. Tableau de bord (voir annexe)
 - ii. Questionnaire de travail (voir annexe)
 - b. Accord sur une méthode de travail et un calendrier
2. les suivantes programmées : éclaircissements, comblement des lacunes par rapport aux informations reçues, harmonisation maximale des positions, enrichissement de la connaissance mutuelle, ...

¹ Nous sommes confrontés à une incertitude de taille, extérieure à notre travail mais qui en conditionnera sa progression : le moment du dépôt du rapport officiel par la Belgique au siège de l'ONU. Nous retenons la date théorique du 1^{er} août 2011, soit 2 ans après la date d'entrée en vigueur de la Convention en Belgique. Par ailleurs, sur base des informations techniques reçues d'IDA, il apparaît que la communication du rapport alternatif à l'ONU ne sera pas nécessaire avant le premier semestre 2013

3. les autres sur demande : les associations et les conseils peuvent à tout moment demander au secrétariat du BDF, une rencontre supplémentaire sur l'approche du travail, les attentes... A la demande, le secrétariat du BDF peut assurer cette information lors d'une réunion organisée par l'association ou le conseil intéressé.

iii. récoltes d'informations :

1. uniquement par mail à l'adresse : info@bdf.belgium.be
2. 1 correspondant par association (+ 1 suppléant pour assurer la continuité)
3. cadre : fiche préétablie par le BDF à compléter. A respecter IMPERATIVEMENT ! Rappel : 25 articles / 25 interlocuteurs = 625 fiches à intégrer dans un travail de rédaction par le secrétariat
4. aussi large que possible : ne pas oublier les publics « faibles » (enfants, institutions, PH mentales...) = responsabilités des associations et des conseils !!!!

iv. rédaction des projets de rapport et du rapport final :

1. le secrétariat s'occupe de la rédaction, sur la base exclusive des renseignements signalés par écrit par les associations et les conseils et des échanges en réunion
2. il veillera à obtenir au maximum des positions communes
3. il insiste sur ce que le cadre de réponse écrite soit respecté et que seul le « questionnaire de travail » soit utilisé pour la transmission des informations. Cette procédure de travail permettra à la fois une récolte factuelle substantielle mais aussi une meilleure connaissance des préoccupations mutuelles : les fiches, au fur et à mesure qu'elles parviendront au secrétariat, seront placées sur une page exclusivement réservée aux membres du BDF (un accès temporaire sera aussi donné aux présidents des conseils d'avis). Une clé d'accès leur sera donnée
4. le travail se veut au maximum participatif, en ce compris sur la méthode même de travailler. S'il est important pour la facilité du travail de compilation, d'intégration et de rédaction du secrétariat de travailler par écrit dans le cadre d'un document préétabli, les moments de réunion doivent eux, certes soutenir la réflexion interne des associations et des conseils mais

aussi la pousser, pour autant que possible, vers une « plus grande dimension d'universalité ». C'est pourquoi, en réunion du 7 avril, nous devons ensemble examiner la manière dont les échanges et les contributions pourront apporter une plus-value à l'ensemble du travail. Nous vous proposons, ci-après, un cadre et un calendrier de réunions mais ce n'est qu'une orientation possible : l'objectif est bien le 7 avril de définir une méthode de réunions qui permette la fluidité et la plus-value de nos échanges sur les 18 mois à venir.

v. Soutien analytique de l'Ida et traduction vers l'anglais et l'espagnol, à tout le moins des recommandations

b. Calendrier : voir ci-après

c. communication :

- i. les fiches de travail complétées par les associations et les conseils seront mises sur la partie sécurisée du site du BDF et consultables par les personnes identifiées (sous le titre « participants »)
- ii. des news régulières quant à l'état d'avancement du projet seront diffusées sur le site
- iii. le secrétariat reste disponible pour tout complément d'information.

=====

ANNEXES

Le but du rapport alternatif n'est pas de refaire un nouvel état des lieux de la réglementation et des pratiques mais bien d'avoir un œil critique sur la situation de terrain, précisément compte tenu des réglementations et politiques menées. Le rapport alternatif devra identifier (et justifier) les besoins et attentes du terrain, souligner le cas échéant les insuffisances réglementaires, les manquements des politiques et suggérer des pistes de solution qui permettraient de rencontrer la mise en œuvre des droits repris dans la Convention.

1. Afin d'assurer une intégration des réponses que nous recevrons, il est important de fixer un cadre de réflexion et de réponse. Le secrétariat établira un questionnaire de travail reprenant

- le contenu des articles de la convention
- les recommandations de l'ONU
- les recommandations de l'IDA

et vous demandant de faire état de

- votre expérience de terrain (problèmes, besoins, lacunes, attentes...)
- le cas échéant agrémenté d'annexes (témoignages, bonnes/mauvaises pratiques..)

2. calendrier et méthode de réunions: proposition → accord à atteindre au sortir de la réunion du 7 avril !

<u>Secrétariat</u>	<u>Envoi vers partenaires (membres du BDF et Conseils consultatifs)</u>	<u>Retour des contributions des partenaires</u>
<u>Réunion 1</u> : AG BDF 24 janvier 2010		
Invitation par mail aux responsables assoc et conseils pour réunion le 7 avril	Semaine du 21 mars 2011	
<u>Réunion 2</u> : 7 avril 2011 – 10-12h mise à niveau de l'info et accord sur une procédure de travail détermination du comité de suivi		
Envoi feuille de route et documents de travail Disponibilité du secrétariat pour explication sur processus, article... Mise sur le site (espace membres) des contributions Communication rapport officiel ?????	15 avril 2011	15 octobre 2011
<u>Réunion 3 du Comité de suivi</u> : 4 octobre 2011 – 10h-13h Comité de suivi - état d'avancement de l'alimentation		
Secrétariat : Rédaction du Draft 1	15 octobre 2011	15 décembre

		2011
Soumission du draft 1 à l'IDA : 15 décembre 2011		
Réunion 4 du Comité de suivi : 30 janvier 2012 - 10-13h (précédant l'AG) Analyse du draft par le comité de suivi Examen des réactions de l'IDA		
Secrétariat : Rédaction du draft 2 sur la base de la réunion du 30 janvier et de nouvelles contributions écrites	30 janvier 2012	15 mars 2012
Réunion 5 du Comité de suivi : 30 mars 2012 - 10-13h Réunion de groupes focus (plusieurs réunions ?) pour rédaction de propositions de recommandations		
Secrétariat : Rédaction du draft 3 + écriture de propositions de recommandations	1 ^{er} avril 2012	25 mai 2012
Soumission du draft 3 et des recommandations à l'IDA : 25 mai 2012		
Réunion 6 du Comité de suivi : 15 juin 2012 - 10-13h Examen des remarques IDA Approbation des recommandations		
Dernière lecture par le secrétariat + traduction secrétariat : 1 juillet au 15 septembre 2012		
Envoi à l'ONU : 3 décembre 2012		